

Code de l'unité de formation : (3)
 -----**61 00 41 U11**
E1-----

Code du domaine de formation : (4)
601

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement du(des)</u>		<u>Code U</u>		<u>Nombre de périodes</u> (2)
		<u>cours</u> (2) (4)		(2)	(5)	
Expression manuelle		CS		H		20
Atelier		CS		H		60
2. Part d'autonomie		AUTO		P		20
				Total des périodes		100

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ..17 juin 2007.....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T,-(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. **FINALITES GENERALES**

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. **FINALITES PARTICULIERES**

Savoir voir, observer et appliquer.

L'unité de formation permettra à l'étudiant de découvrir, grâce à différentes expressions manuelles, les particularités de diverses techniques artistiques.

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

L'étudiant sera capable dans le domaine de l'expression manuelle, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien une réalisation simple.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'études de base.

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE
REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières.

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

PROGRAMME

Afin de savoir voir, observer et appliquer, l'étudiant sera capable :

En technologie

- d'analyser des techniques aux niveaux du sujet, du style, de la composition, des proportions, de la perspective, des valeurs, des couleurs et de la lumière selon la discipline choisie;
- d'affiner l'utilisation d'un vocabulaire commun propre à la discipline choisie;
- d'appréhender et de mettre en oeuvre la méthode de travail d'une technique donnée;
- de connaître la gestuelle de base relative à l'activité choisie;
- de justifier la sélection du matériel et des outils adéquats en fonction du sujet choisi et du but technique à atteindre;
- d'analyser diverses associations (de techniques ou de matières) simples et d'évaluer leur compatibilité;
- de s'auto-évaluer et d'intégrer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours;
- d'intégrer les normes de sécurité relatives aux différentes techniques et produits utilisés (toxicité,...).

En pratique

- d'effectuer une étude pratique basée sur l'observation du modèle choisi;
- d'analyser la (les) technique(s), d'étudier et de réaliser une œuvre d'après le modèle choisi;
- d'utiliser de façon précise, le vocabulaire commun lors de la pratique de la discipline;
- d'adapter le geste et le maintien de l'outil à bon escient et en respectant les règles de sécurité;
- d'effectuer les améliorations et les remédiations proposées par le chargé de cours;
- d'effectuer des associations simples de techniques et de matériaux différents.

Remarque d'ordre général

Il est évident que toutes les techniques d'expression manuelle ne peuvent être reprises dans le présent document. De même, il ne peut être envisagé qu'une trop grande quantité d'entre elles soient abordées au cours d'une seule UF. La liste suivante est donc établie à titre indicatif et non exhaustif.

- Peinture sur tissu et sur soie; peinture sur bois, sur verre, etc.
- Travaux d'aiguille (hors confection); vitrail; sculpture; modelage; coulage (plâtre, résine, cire, ...); papier mâché; collages; bijoux; gravure; emballage; travail du bois, du cuir, de métaux divers; vannerie, tissage et macramé, etc.

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en respectant un sujet déterminé, les consignes données et les règles de sécurité, de mener à bien la reproduction d'un modèle étudié.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte:

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- du degré atteint dans le respect des consignes,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

EXPRESSIONS MANUELLES - NIVEAU 1

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique d'au moins 3 ans dans les matières enseignées.